
19 MARS 2020

Avantages au télétravail

Agence Inspire-Cahier télétravail no.2



**CHOISIR LE
TÉLÉTRAVAIL
COMME SOLUTION**

Conseils pratiques

Télétravail simple & efficace

Danielle Bédard-Fondatrice Agence Inspire

Les gouvernements demandent à la population de faire du télétravail dans la mesure du possible. Et si c'était possible? Tu es gestionnaire et tu crois que c'est impossible? Laisse-moi te parler des avantages présentement, surtout dans la situation actuelle. Si je peux convaincre un gestionnaire, mon devoir de citoyenne sera fait!

Notre Premier Ministre nous demande de tous faire notre effort...Et si l'effort impliquait le télétravail? Je te demande d'avoir de l'ouverture, car je te comprends: moi-même, je n'y croyais plus ou moins il y a quelques années! Il existe tout plein d'outils qui permettent de faire un télétravail efficace, mais ce n'est pas le but de cet article. Là, je dois te convaincre que le télétravail est avantageux pour l'employeur et l'employé. Voici les avantages dont je veux te parler.

C'est la bonne chose à faire comme citoyen!

Tous les spécialistes s'entendent que présentement nous avons une urgence d'aplatir la courbe d'infection du Covid-19. Les mesures préventives annoncées n'ont donc qu'un objectif de ralentir le nombre de nouveaux cas dans le temps pour éviter la surcharge du réseau de la santé. Le télétravail est une mesure préventive fortement suggérée par les deux paliers gouvernementaux. Il y a donc un devoir social de songer à la possibilité du télétravail.

C'est pour la sécurité de tes employés!

La sécurité de tes employés est primordiale. Présentement, il y a un souci de propagation du virus. Il est difficile de pleinement contrôler les mesures d'hygiène en milieu de travail. Donc, les risques de contamination entre les employés sont beaucoup plus risqués s'ils poursuivent leurs habitudes d'aller au bureau. On a beau demander le lavage des mains, il reste que plusieurs lieux et objets sont communs et les risques de contaminations croisées sont élevés. Si ton employé tombe malade, il ne pourra pas travailler jusqu'à sa guérison. Aussi, l'employé se sentira privilégié et te sera reconnaissant de pouvoir travailler dans son environnement à la maison, en sécurité.

Mais sans COVID-19, existe-t-il d'autres avantages au télétravail? Bien OUI!

C'est beaucoup moins stressant!

Le fait d'opter pour le télétravail peut considérablement diminuer le stress chez tes employés. Le fait d'être dans un environnement contrôlé, où ton employé n'a pas l'impression d'être observé peut contribuer à diminuer son stress. Certaines personnes peuvent se sentir plus à l'aise lorsqu'elles sont seules. Le transport peut être un élément stressant. Le trafic le matin et le soir. Arriver en temps pour la garderie des enfants le soir. Trouver un stationnement. Tous ces éléments sont des facteurs de stress chez tes employés.

En cette période de pandémie le télétravail est idéal pour tous. Il faut l'adopter!

C'est plus facile pour la concentration!

Il est connu que les employés peuvent être moins dérangés, déconcentrés ou agacés par les autres quand il travaille à la maison. Parfois, les bureaux sont à aires ouvertes, alors il est facile d'entendre la conversation de son voisin et il est dérangent de voir ou d'entendre ses collègues se lever de leur poste de travail. En travaillant seul, tu élimines ces éléments qui déconcentrent.

C'est attirant pour tes employés ou tes futurs employés!

Offrir le télétravail permet d'attirer davantage d'employés qualifiés. En fait, le télétravail est considéré comme un avantage social et peut devenir un élément incitatif pour un travailleur. Plusieurs employés recherchent des mesures pour faciliter la conciliation travail-famille. De plus, la réduction des coûts pour l'employé est considérable. Les frais d'essence, de stationnement, d'usage du véhicule, de restaurant et autres.

C'est possible avec les technologies!

Si tu crois que c'est compliqué, c'est beaucoup plus simple que tu peux imaginer. Il existe tellement d'outils gratuits et faciles d'utilisation. Pour la communication entre collègues: Skype, WhatsApp et Hangout. Pour le partage de documents entre collègues: Google Doc et Google Sheets, Evernote, Slack. Pour les vidéos conférence: Zoom, GoToWebinar et WebinarJam. Évidemment, il existe tellement de solutions possibles en ce moment que je ne peux pas toutes les nommer. Il suffit d'ouvrir tes horizons pour songer aux solutions qui vont permettre à tes employés de faire leur travail autrement!

Bon télétravail à tous. Soyez prudents!

Danielle Bédard
Fondatrice Agence Inspire
www.agenceinspire.ca